



«14^{ème} Week-end du Goût»

Samedi 13 & Dimanche 14 Octobre 2018, de 10 à 18 h 00
Salle Polyvalente « LA CORDERIE » - Boulevard Bigot-Desceliers

BULLETIN D'INSCRIPTION 2018 **«CONCOURS DE TARTES SUCREES»**

Date d'Inscription :/...../2018

Date du Concours : **Dimanche 14 octobre 2018**

Clôture des Inscriptions : **Jeudi 11 octobre 2018, à midi**

Candidature :

Toute personne peut faire acte de candidature.

Pour le bon déroulement, et pour des raisons d'organisation, le nombre de candidats est limité à 25 personnes.

L'inscription est gratuite.

Bulletin à déposer à l'Hôtel de Ville -Service « Événementiel »- Place du Général de Gaulle 62630 ETAPLES Sur Mer.

le candidat s'engage à fournir :

- une tarte sucrée, dans un plat sans signe distinctif.
- une liste des ingrédients utilisés.
- une copie du règlement signée.

L'inscription au concours sera validée uniquement si ce bulletin d'inscription est rempli et signé.

Nom : Prénom : Age : ans

Adresse :

☎/...../...../...../..... ☎@.....

Profession :

Je certifie sur l'honneur que la tarte présentée est de ma propre fabrication.



A ETAPLES Sur Mer, le/...../2018
Signature du Candidat

REGLEMENT DU CONCOURS DE TARTES SUCREES

A l'occasion du « 14^{ème} Week-end du Goût », le Service « Événementiel » vous propose un concours de tartes sucrées.

Article 1 : Ce concours est ouvert à toutes les personnes domiciliées ou non à ETAPLES Sur Mer. Deux catégories seront reconnues : Adultes et Enfants (jusqu'à 13 ans).

Article 2 : Chaque participant devra remettre une tarte sucrée réalisée par ses soins, le dimanche 14 octobre 2018, entre 13 et 15 heures, au lieu du concours, situé sur le site du « 14^{ème} Week-end du Goût », salle polyvalente « La Corderie », boulevard Bigot-Desceliers. Les tartes devront être amenées dans un plat à tarte, sans signe distinctif. Elles seront identifiées sur place par un numéro.

Article 3 : Pour le bon déroulement, et pour des raisons d'organisation, le nombre de candidats est limité à 25 personnes (une seule tarte par candidat). L'inscription est gratuite. Les participants devront faire acte de candidature avant le jeudi 11 octobre 2018 à midi, en déposant leur bulletin d'inscription à l'Hôtel de Ville, au Service « Événementiel », situé Place du Général de Gaulle 62630 ETAPLES Sur Mer.

Article 4 : Chaque candidat devra fournir une tarte de 6 à 8 parts uniquement en sucré. Cette tarte devra être accompagnée d'une présentation précisant le nom de la tarte et les principaux ingrédients utilisés. Les produits entrant dans la composition de la recette sont à la charge du candidat.

Article 5 : Le Jury, qui sera composé de professionnels et de citoyens, notera chaque tarte selon les critères suivants :

Goût	/10
Texture	/5
Aspect esthétique	/5
Originalité	/5
TOTAL	/20

Les décisions du Jury seront sans appel.

Article 6 : Le palmarès sera proclamé le jour même à 17 heures. Des cadeaux seront remis aux gagnants de la première et de la deuxième tarte sucrée dans les deux catégories.

Article 7 : Les candidats autorisent l'exploitation de leur nom, leur photo et de la photo de leur tarte sans contrepartie financière.

Article 8 : Si, suite à un cas de force majeure, le concours devait être annulé, les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables.

Article 9 : La participation implique l'acceptation du présent règlement.

